



# La Société des Dix : crise, renouvellement et continuité

## The Société des Dix : Crisis, Renewal and Continuity

Fernand Harvey

Number 75, 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1088872ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1088872ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Harvey, F. (2021). La Société des Dix : crise, renouvellement et continuité. *Les Cahiers des Dix*, (75), 61–85. <https://doi.org/10.7202/1088872ar>

Article abstract

Little studied until now, the history of the Société des Dix from 1965 to 2000 requires an analysis that demonstrates the challenges faced by a voluntary association or small elective academy to ensure its survival. During this period, the Société des Dix was faced with the aging and gradual disappearance of the 1935 founding generation. In addition, the centralized mode of management in the hands of the perpetual secretary, set against a greater distribution of responsibilities, gave rise to a serious internal conflict, finally resolved in 1970. However, the Société had to solve a more important long-term problem: finding a publisher who could ensure the durability of the *Cahiers des Dix*, its main public showcase. This issue was finally resolved in 1989, allowing new generations of members to continue the work of the founders.

# La Société des Dix : crise, renouvellement et continuité

FERNAND HARVEY

**L**es associations et les organisations nouvelles vivent généralement un cycle d'évolution relativement semblable. La période de fondation et les années qui suivent immédiatement correspondent à une phase charismatique pour reprendre l'expression de Max Weber. Suivent des années de «routinisation du charisme», qui peuvent mener à une crise existentielle si le changement des acteurs ou celui du contexte social ne sont pas pris en compte. Une implosion peut survenir, remettant en question la raison d'être de l'association. Dans la mesure où cette crise est surmontée, la survie et le développement de la structure sont assurés pour l'avenir.

## La génération des intentions premières

Les circonstances ayant donné naissance à la Société des Dix en 1935 sont bien connues, de même que ses buts et son fonctionnement. Ils ont été rappelés dans l'article de Raymond Douville consacré à

l'histoire des Dix<sup>1</sup>. Cette narration, qui prend les allures d'une image d'Épinal, fait état de l'esprit d'amitié, d'entraide scientifique et de joie de vivre qui caractérisait les dix fondateurs et leurs successeurs immédiats au cours des vingt-cinq premières années d'existence du groupe.

Douville, directeur fondateur du journal *Le Bien public* en 1933, a été un proche de l'abbé Albert Tessier et de l'éditeur et poète Clément Marchand à Trois-Rivières. Il a aussi été un témoin de la naissance des Dix avant d'être élu au Fauteuil n° 4 en 1948, après le décès de Édouard-Zotique Massicotte. Ses 40 ans, comme membre actif des Dix, soit jusqu'en 1988, font de lui le témoin d'une longue histoire. Pourtant, s'il s'attarde aux premières générations des Dix, il ne consacre que trois pages à la période ultérieure à 1960 et passe sous silence la grave crise des années 1965-1970 qui a failli mettre fin à la Société des Dix.

En tenant compte de l'abondante revue de presse colligée pour les années 1935 à 1960, cette période des vingt-cinq premiers ans peut être considérée comme une sorte d'âge d'or des Dix<sup>2</sup>. Les fondateurs, qui se connaissaient déjà avant la fondation de la Société, entretenaient des liens d'amitié qui se sont prolongés par la suite<sup>3</sup>. Résidant pour la plupart à Montréal, sauf Albert Tessier à Trois-Rivières, Pierre-Georges Roy à Québec et Francis-J. Audet à Ottawa, ils pouvaient se rencontrer facilement le premier samedi de chaque mois au Cercle universitaire de l'Université de Montréal ou à la résidence de l'un d'entre eux. Certains de leurs soupers, animés par le jovial et truculent Victor Morin à la résidence de Gérard Malchelosse, sont restés célèbres dans la petite histoire des Dix.

- 
1. Raymond DOUVILLE, « La Société des Dix, son histoire, ses membres, son œuvre », *Les Cahiers des Dix*, 40 (1975), p. 9-42.
  2. Fernand HARVEY [comp.], *Revue de presse de la Société des Dix, 1935-1960*, Québec, décembre 2020, 2 vols.
  3. Voir Andrée FORTIN, « La Société des Dix, sa genèse et les débats sur l'histoire », *Les Cahiers des Dix*, 75 (2021), *supra*.

# La Société des Dix 1935



N° 1 Gérard Malchelosse  
(1935-1969)



N° 2 Victor Morin  
(1935-1959)



N° 3 Aégidius Fautaux  
(1935-1941)



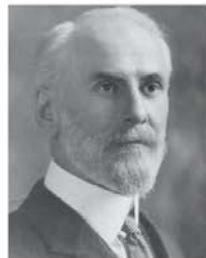
N° 4 É-Z. Massicotte  
(1935-1948)



N° 5 Francis-J. Audet  
(1935-1943)



N° 6 Olivier Maurault  
(1935-1966)



N° 7 Pierre-Georges Roy  
(1935-1953)



N° 8 Albert Tessier  
(1935-1962)



N° 9 Aristide-Beaugrand  
Champagne (1935-1951)



N° 10 Montarville Boucher de  
la Bruère (1935-1940)

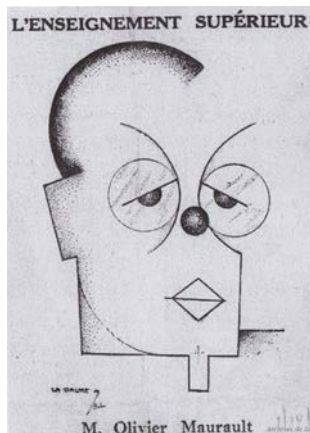
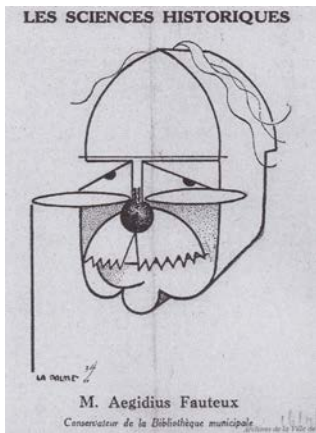
Jusqu'en 1964, le partage des responsabilités au sein des Dix reposait sur deux personnes : le secrétaire perpétuel et l'éditeur délégué. À titre de secrétaire-fondateur, Gérard Malchelosse, âgé de 39 ans en 1935 et benjamin du groupe, s'occupait de tout l'aspect logistique lié à la production et à la diffusion des *Cahiers*. Il avait développé, à cet égard, une stratégie de communication efficace auprès des journaux et des revues afin que le public lecteur de ces *Cahiers* puisse prendre connaissance de chaque nouveau numéro<sup>4</sup>. Il avait aussi la responsabilité de planifier les réunions mensuelles et les visites patrimoniales.

Pour l'appuyer dans son travail, le secrétaire pouvait compter sur l'éditeur délégué qui veillait à réunir et corriger les textes, battre le rappel des éternels retardataires et rédiger la préface des différents numéros. Cette tâche avait été confiée au départ à Ægidius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Montréal. À la suite de son décès en 1941, M<sup>gr</sup> Olivier Maurault accepte de prendre la relève, malgré sa charge de recteur de l'Université de Montréal (1934-1955). Ce fin lettré, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire, à la littérature et à l'art, avait déjà une feuille de route bien connue dans le milieu institutionnel puisqu'il avait été directeur de la bibliothèque Saint-Sulpice (1914-1918), aumônier à l'École des hautes études commerciales, à l'École polytechnique et à l'École d'architecture de Montréal, avant d'être nommé supérieur du collège André-Grasset, de 1918 à 1929, alors appelé Externat classique Saint-Sulpice<sup>5</sup>. La collaboration entre Malchelosse et Maurault pour l'édition et la publication des *Cahiers* a duré 23 ans, soit jusqu'en 1964.

---

4. Voir Jocelyne Mathieu, « *Les Cahiers des Dix* : à la recherche d'une vérité historique à transmettre », *Les Cahiers des Dix*, 75 (2021), *supra*.

5. À titre d'aumônier de l'École d'architecture de Montréal, Olivier Maurault a côtoyé Aristide Beaugrand-Champagne, qui était professeur à cette institution.



Caricatures par Robert LaPalme, 1934. À gauche, Ægidius Fauteux; à droite, Olivier Maurault. Archives de la Ville de Montréal.

En 1960, la Société des Dix est à son zénith et célèbre le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation au Cercle universitaire à Montréal. On y retrouve son secrétaire fondateur Gérard Malchelosse, bibliothécaire et libraire, M<sup>gr</sup> Albert Tessier, historien de la Mauricie, M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, Jacques Rousseau, botaniste et ethnologue, Léo-Paul Desrosiers, écrivain et bibliothécaire, Antoine Roy, archiviste, Louis-Philippe Audet, historien de l'éducation, Raymond Douville, journaliste et Léon Trépanier, journaliste et historien. Seul Séraphin Marion, critique littéraire et professeur à l'Université d'Ottawa, n'avait pas pu se joindre au groupe pour l'occasion.



La Société des Dix, lors du 25<sup>e</sup> anniversaire, au Cercle universitaire à Montréal en 1960. Assis de gauche à droite : M<sup>gr</sup> Albert Tessier, Léon Trépanier, Jacques Rousseau, Gérard Malchelosse, secrétaire, M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, Léo-Pol Desrosiers. Debout : Antoine Roy, Louis-Philippe Audet et Raymond Douville.

Toutefois, le temps avait commencé à faire son œuvre et les membres fondateurs et leurs successeurs immédiats décédaient les uns après les autres, alors que d'autres démissionnaient à cause de leur âge avancé ou se refusaient à le faire.

**Tableau 1 : Décès et démissions à la Société des Dix, 1941-1970**

Fauteuil	Nom	Décès/émérites	Nom	Décès/émérites
1	G. Malchelosse	1969		
2	V. Morin	1960		
3	A. Fauteux	1941	L.-P. Desrosiers	1967
4	É.-Z. Massicotte	1947		
5	F.-J. Audet	1943	J. Bruchési	[ém. 1963]
6	O. Maurault	[ém. 1966]		
7	P.-G. Roy	1953	Antoine Roy	[ém. 1963]
8	A. Tessier	[ém. 1962]		
9	Beaugrand-Champagne	1950	J. Rousseau	1970
10	Boucher de la Bruère	1943	M. Nantel L. Trépanier	1954 1967

## **Le renouvellement des sociétaires et la crise interne des Dix**

En 1967, Gérard Malchelosse demeure le seul survivant parmi les fondateurs. Il peut compter sur la loyauté de deux autres membres qui ont connu les premiers Dix et qui ont partagé l'état d'esprit qui continuait d'y régner au cours des années 1950, soit Raymond Douville et Jacques Rousseau, élus respectivement en 1948 et en 1950. Les autres sociétaires ont tous joint les Dix au cours des années 1960 : Louis-Philippe Audet (1959), Séraphin Marion (1962), Jean-Charles Bonenfant (1963), Robert-Lionel Séguin (1963), Armand Yon (1966), Luc Lacourcière (1967).

Le vieillissement des membres actifs et le remplacement des membres décédés présentent alors un défi majeur pour assurer le



renouvellement de la Société. Si Albert Tessier quitte volontairement son fauteuil en 1962 pour être remplacé par Séraphin Marion, il n'en va pas de même pour Olivier Maurault et Léon Trépanier, tous deux vieillissant et malades qui tiennent à demeurer membres actifs. Lors d'une réunion des Dix à Montréal le 5 décembre 1966, Malchelosse confie à Rousseau : « M<sup>gr</sup> Maurault était venu avec l'abbé Yon. Mais il n'a pas dit un mot de la soirée. Je me demande pourquoi il vient à nos réunions. Peut-être que cela lui remonte le moral. » Six mois plus tard, le secrétaire en rajoute : « Il est toujours pénible pour des gens comme Maurault et Trépanier d'avoir à réaliser qu'il est temps de liquider<sup>6</sup>. »

La dispersion géographique des sociétaires pose un autre problème important pour assurer une présence aux réunions. Si, à l'origine, la plupart des Dix résidaient à Montréal, la ville de Québec devient le nouveau pôle avec l'élection du bibliothécaire Jean-Charles Bonenfant, de l'archiviste Antoine Roy et du folkloriste Luc Lacourcière. Vient s'y ajouter Gérard Malchelosse depuis qu'il a déménagé à Québec après avoir obtenu le poste de responsable des *Canadiana* à la bibliothèque de l'Université Laval en 1966. Du côté de Montréal, il ne reste que Jacques Rousseau, l'abbé Armand Yon et Léon Trépanier. Les autres membres se retrouvent à différents endroits : Louis-Philippe Audet à Saint-Bruno-de-Montarville, Léo-Paul Desrosiers à Saint-Sauveur-des-Monts, Robert-Lionel Séguin à Rigaud, Raymond Douville à Trois-Rivières et Séraphin Marion à Ottawa. Les Dix prennent alors l'habitude de se réunir alternativement à Québec et à Montréal durant l'année et à la résidence secondaire de certains pour la période estivale : au chalet de Malchelosse à Sainte-Adèle, à l'Île d'Orléans chez Bonenfant, à Beaumont chez Luc Lacourcière, à Rigaud chez Robert-Lionel Séguin. Cependant, les réunions comptent généralement plusieurs absents. Séraphin Marion, quant à lui, y assiste rarement, même lorsque la

---

6. Gérard MALCHELOSSE à Jacques Rousseau, 5 décembre 1966 ; G. MALCHELOSSE à J. Rousseau, 24 mai 1967. Cette lettre et les autres citées dans cet article proviennent des archives personnelles de Gérard Malchelosse conservées à la Société des Dix.



rencontre a lieu à Montréal, car cela l'oblige, dit-il, à séjourner à l'extérieur d'Ottawa une ou deux nuits.

Il faut se rappeler qu'à l'époque les moyens de communication sont limités. Les voyages en train demeurent onéreux et il arrive que Malchelosse invite plusieurs membres à faire le voyage dans sa voiture. Quant à la technologie téléphonique de l'époque, elle ne se prête pas à des réunions à distance en plus d'occasionner des frais d'interurbain élevés. Reste la correspondance postale qu'on retrouve abondamment dans les archives des Dix.

Parmi les autres problèmes auxquels fait face la Société, ceux de l'édition, de la distribution et de l'entreposage des *Cahiers* se révèlent d'un poids considérable. En 1965, on pense avoir trouvé la solution. Louis-Philippe Audet, désigné comme éditeur délégué pour remplacer Olivier Maurault, assume en même temps la direction du Centre de psychologie et de pédagogie, un éditeur de manuels scolaires situé à Montréal. Il propose alors que son entreprise s'occupe de la distribution et de la vente des *Cahiers des Dix*. Audet s'engage à rédiger lui-même le contrat qui liera les Dix à ce nouvel éditeur. Le contrat en question ne sera jamais mis sur papier et l'entente informelle deviendra une première source de conflit avec Malchelosse. Craignant que le dossier ne lui échappe, le secrétaire perpétuel confie ses craintes à son ami Rousseau<sup>7</sup>.

Le numéro 31 (1966) paraît finalement sous les auspices du Centre de psychologie et de pédagogie à la mi-septembre, mais avec un retard jugé regrettable par le secrétaire. Tiré à 950 exemplaires, ce numéro connaît des ratés de distribution auprès des abonnées et des journalistes qui recensent généralement la nouvelle parution. Qui plus est, le Centre s'objecte à ce que Malchelosse prenne directement contact avec un imprimeur à l'avenir. Ce dernier obtient une rencontre avec le père Michel Savard, directeur des éditions, qui permet de dissiper un

---

7. G. MALCHELOSSE à J. Rousseau, 1<sup>er</sup> décembre 1966.

malentendu : le Centre se contentera de son rôle de distributeur des *Cahiers*, ne souhaitant pas contrôler le contenu d'une publication jugée hautement spécialisée<sup>8</sup>. Cependant, Malchelosse n'est pas satisfait du travail réalisé jusque-là par le Centre dans la distribution des *Cahiers* et il propose que les Dix cherchent un autre distributeur lors de la réunion du 24 février 1967. Furieux, Audet quitte la réunion précipitamment<sup>9</sup>.

L'antagonisme entre Malchelosse et Audet commence à prendre de l'ampleur, alors que les deux hommes avaient correspondu cordialement auparavant. Marion tente de jouer les conciliateurs : « Je regrette beaucoup que ces difficultés aient surgi entre deux "frères", ce qui n'est certainement pas en harmonie avec la lettre et l'esprit de notre maxime "frater adjuvatus a fratre"<sup>10</sup>. » Cependant, la méfiance s'est installée entre le secrétaire et l'éditeur délégué. Malchelosse confie son découragement à Rousseau :

Nous avons, vous et moi, de grandes visées pour le groupe des Dix, et comme vous êtes, avec Raymond [Douville], mes meilleurs amis pour nous mêler des *Cahiers*, j'entends que nous manœuvrions pour ne commettre aucune impasse. [...] Je sais que vous m'approuvez et que vous admettez qu'Audet ne pouvant pas avoir le doigté pour conduire les *Cahiers*, il nous faut nous en mêler<sup>11</sup>.

Malchelosse, qui a toujours tenu à bout de bras la production et la diffusion des *Cahiers des Dix*, poursuit avec la même ardeur cette lourde tâche malgré de graves ennuis de santé. Au début des années 1960, il continue d'être responsable des abonnements, des envois postaux, des relations avec l'imprimeur Yamaska, de la distribution aux membres des tirés à part de leur article, de la publicité, des comptes rendus dans

8. Michel SAVARD, directeur général du Centre de pédagogie et de psychologie à G. Malchelosse, 17 janvier 1967.

9. Procès-verbal de la réunion de la Société des Dix, 24 février 1967, au Club Renaissance à Montréal.

10. Séraphin MARION à G. Malchelosse, Ottawa, 26 juillet 1967.

11. G. MALCHELOSSE à J. Rousseau, 21 août 1967.

les revues et les journaux, de la recherche d'un entrepôt pour les invendus et de la fabrication de l'index de chaque numéro, sans oublier la correction des coquilles dans les manuscrits. Mais son dévouement tous azimuts à la cause des Dix implique un style de gestion centralisé qu'allait fortement contester Louis-Philippe Audet.

Il convient de rappeler ici le parcours professionnel de Louis-Philippe Audet qui occupe le Fauteuil n° 2 depuis 1959. Il fait ses débuts dans le milieu scolaire à titre d'enseignant et d'administrateur avant de devenir fonctionnaire dans différents ministères à partir de 1940, incluant le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse. En 1961, il prend sa retraite de la fonction publique et assume la fonction de secrétaire de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec (Commission Parent) de 1961 à 1963. L'année suivante on le retrouve à la direction du Centre de psychologie et de pédagogie jusqu'en 1966. Il revient ensuite à l'enseignement universitaire comme professeur à temps plein à la Faculté d'éducation de l'Université de Montréal jusqu'à sa retraite en 1970. Parallèlement à ses fonctions de professeur et d'administrateur, il est reconnu comme un pionnier dans le domaine jusque-là peu développé de l'histoire de l'éducation au Québec<sup>12</sup>. La longue feuille de route de cet historien polyvalent et hyperactif était certainement un acquis pour les Dix. Cependant, sa vision d'administrateur public a sans doute contribué à remettre en question la façon de fonctionner qui prévalait jusque-là chez les Dix.

Après ce premier désaccord avec Malchelosse concernant le rôle du Centre de psychologie et de pédagogie, Audet revient à la charge. Dans une longue lettre du 28 janvier 1968, il interpelle le secrétaire perpétuel : « Notre compagnie<sup>13</sup> est secouée par toutes sortes de

---

12. Réal G. BOULIANNE, « Louis-Philippe Audet and his Work », *McGill Journal of Education*, 7, 2 (1972), p. 206-210 ; Lucien CAMPEAU, « Le deuxième fauteuil Victor Morin, Louis-Philippe Audet », *Les Cahiers des Dix*, 51 (1996), p. 48-53.

13. Le terme de compagnie est ici entendu au sens d'assemblée, de réunion, de société qui regroupe des personnes ayant un but commun. *Le Petit Robert* (2004), p. 486.

problèmes, lance-t-il d'emblée; ne crois-tu pas que les Règlements, constitutions, lois, traditions de 1936 devraient évoluer un peu et s'harmoniser avec la vie courante de 1968? » Et Audet de poursuivre : « Que les combattants consentent à enterrer la hache de guerre et à dialoguer sereinement, comme on parle entre frères et les problèmes vont se dissiper. » Puis, Audet y va de sa proposition choc vraisemblablement appuyée par Robert-Lionel Séguin :

Les constitutions et règlements des Dix doivent être repensés au plus vite et remis à date. Il n'est pas concevable, en 1968, que TOUTES LES RESPONSABILITÉS de notre groupe reposent sur les seules épaules d'une seule personne, le secrétaire. Il faudrait plus de démocratie, il nous faudrait un président, un vice-président et un secrétaire dont les deux premiers ne seraient en fonction que durant un an (le secrétaire plus longtemps, mais 5 ans au maximum). Et ce serait l'exécutif qui prendrait les décisions au nom de tous<sup>14</sup>.

Rousseau prend la plume à son tour pour s'opposer fermement aux changements proposés par Audet dans une longue lettre qu'il lui fait parvenir trois jours plus tard :

Je suis entièrement en désaccord avec vous et Séguin au sujet de la question des Dix. Si les Dix devenaient une Société comme vous le désirez, je m'en retirerais. Ce n'est pas non plus une académie comme vous semblez le croire. Toutes ces discussions interminables qui ont débuté avec votre arrivée chez les Dix, tous les deux, montrent que vous vous méprenez entièrement sur l'objet du groupe. Je ne dis pas que vos idées ne sont pas défendables, mais alors je crois qu'il faudrait mieux fonder un nouveau groupement que de détruire celui qui existe.

En terminant sa longue missive, il évoque le risque d'éclatement de la Société, si Audet persiste dans cette voie :

À plusieurs reprises, des membres des Dix, d'autres que moi, ont manifesté l'idée de s'en aller si les choses ne changeaient pas. Nous étions habitués à un groupement qui s'entendait, où les ambitions personnelles

14. Louis-Philippe AUDET à G. Malchelosse, Saint-Bruno, 28 janvier 1968. L'auteur souligne.

et l'égoïsme ne jouaient aucun rôle. C'est à cela qu'il faudrait revenir. Pour ma part, je m'objecte donc à toute transformation du groupement...<sup>15</sup>

La lettre de Rousseau contribue à exacerber les tensions. Audet fait parvenir coup sur coup deux lettres à Malchelosse. Dans la première, il s'oppose à toute prise de décision par le seul secrétaire quant à l'octroi du statut de membre émérite à Séraphin Marion qui avait annoncé sa démission avant de revenir sur sa décision. Pour Audet, qui s'opposait à la démission de Marion, la question était trop importante pour ne pas être soumise à l'ensemble des Dix. Puis, insistant à nouveau sur la modification des structures, il enjoint Malchelosse à lui faire parvenir un exemplaire des Règlements et constitutions des Dix en l'informant qu'il a l'intention de présenter des amendements lors de la réunion suivante<sup>16</sup>. Deux jours plus tard, alors qu'il vient de recevoir la lettre « franche et brutale » de Rousseau, Audet s'inscrit en faux contre les accusations dont il est l'objet et il annonce sa démission à Malchelosse :

Je ne puis accepter comme mérités les reproches qui y sont formulés à mon endroit, particulièrement celui « d'avoir introduit chez les Dix un esprit brouillon qui n'existait pas antérieurement ». Après avoir réfléchi durant quelques heures à la conduite à tenir dans les circonstances, j'en suis venu à la conclusion qu'il est de mon devoir de donner ma démission de la Société des Dix et je te la donne par la présente<sup>17</sup>.

Une réunion des Dix a lieu à Québec, le 1<sup>er</sup> mars 1968, où Malchelosse tente de faire entériner officiellement la démission d'Audet et celle de Marion. Jean-Charles Bonenfant préside la réunion où sont présents, outre le secrétaire, Philippe Sylvain, Raymond Douville, Armand Yon et Antoine Roy, membre émérite. Les deux démissionnaires sont absents de même de Luc Lacourcière, Robert-Lionel Séguin et Jacques Rousseau. Une discussion s'engage, présidée par Bonenfant qui soutient qu'il faut remettre à une prochaine réunion l'acceptation de la démission d'Audet.

15. Jacques ROUSSEAU à L.-P. Audet, 15 février 1968.

16. L.-P. AUDET à G. Malchelosse, Montréal, 18 février 1968.

17. L.-P. AUDET à G. Malchelosse, Saint-Bruno, 20 février 1968.

On doit éviter, selon lui, de rendre publique une crise qui nuirait à la demande de subvention de 5 000 \$ au ministère des Affaires culturelles pour les *Cahiers*. Malchelosse, de son côté, plaide pour l'acceptation sur le champ de la démission d'Audet qui deviendrait alors membre émérite. Il est cependant disposé à maintenir Marion dans son fauteuil. À l'issue de la réunion, Malchelosse se retrouve isolé, alors que les cinq autres sociétaires incluant Douville appuient la position de Bonenfant, favorable au report de la décision<sup>18</sup>.

Découragé, Malchelosse consulte son ami Rousseau qui lui répond deux jours plus tard. L'avenir de la Société lui apparaît sombre dans les circonstances :

Depuis longtemps, plusieurs membres des Dix désertent les réunions devenues des comités de procédure, et cela parce qu'un de nos collègues, maintenant démissionnaire, mais dont on n'a pas accepté la démission spontanée, y a introduit un élément brouillon. Je ne vois guère d'espoir, dans ces conditions, de rescaper la barque<sup>19</sup>.

Malgré une santé déclinante, Rousseau affirme avoir voulu demeurer membre actif des Dix « par esprit de fidélité aux amis et fidélité surtout au secrétaire Malchelosse qui avait mis le groupement sur pied et qui lui avait donné une collaboration que personne ne pourra donner à la suite ». Ce faisant, il dit avoir fait un choix comme chercheur : « Des nombreuses sociétés dont j'ai fait partie et dont j'ai été souvent la cheville ouvrière, je n'avais gardé que les Dix, parce qu'on en avait éliminé toute procédure. Pour moi, les Dix représentaient un groupe d'amis, non un moyen de publication ». Rousseau termine sa lettre en évoquant l'hypothèse de sa propre démission : « Les démissions offertes et reprises témoignent d'un manque de maturité. Si je donne la mienne comme je le souhaite, elle sera irrévocable, totale... » Mais avant de démissionner, il affirme avoir besoin de l'assurance que sa démission n'entraîne pas celle de Malchelosse.

18. G. MALCHELOSSE à J. Rousseau, Québec, 2 mars 1968.

19. J. ROUSSEAU à G. Malchelosse, Montréal, 4 mars 1968.

Vous avez été l'initiateur des Dix, écrit-il. Vous lui avez donné une très grande partie de votre activité. Pour vous, c'était une raison de vivre. Que vous allégiez votre tâche en laissant à d'autres les soucis de l'édition, je le concède, mais *vous ne devez pas démissionner*. Quand je serai sûr de votre décision, je quitterai sans feinte, mais aussi sans rancœur...<sup>20</sup>

Ces multiples démissions évoquées, annoncées ou reprises, assombrissent l'atmosphère au cours du printemps et de l'été 1968. Malchelosse tente de convaincre Douville d'entériner la démission d'Audet lors d'une réunion subséquente et il envisage sa propre démission, qu'il lie à celle de Rousseau<sup>21</sup>. Sa demande semble avoir été entendue, car Douville lui propose une réunion à trois, incluant Rousseau, pour officialiser la démission d'Audet<sup>22</sup>.

Le 14 septembre, les Dix tiennent une réunion au chalet de Malchelosse à Sainte-Adèle pour officialiser la démission d'Audet en son absence et lui accorder le statut de membre émérite. Le secrétaire écrit au démissionnaire pour lui en faire part tout en ajoutant que les Dix «regrettent vivement que vous ne puissiez plus venir aux réunions, étant donné votre état de santé et votre régime sévère<sup>23</sup>.»

Le 10 novembre 1968, coup de théâtre, Audet, sans doute blessé dans son amour propre, écrit à Malchelosse qu'il refuse de démissionner et de devenir membre émérite : «Je suis au regret de vous dire que je ne puis accepter cette décision, les raisons invoquées pour justifier cette mise à la retraite ne correspondent pas à la réalité présente : ma santé est bonne et me permet de vaquer à toutes mes occupations<sup>24</sup>.»

Pendant ce temps, des candidatures circulent pour élire un nouveau sociétaire au fauteuil d'Audet. Le nom de Roger Duhamel est évoqué, mais sa nomination à titre de premier ambassadeur du Canada au

---

20. *Ibid.* L'auteur souligne.

21. G. MALCHELOSSE à R. Douville, Québec, 6 mars 1968.

22. G. MALCHELOSSE à J. Rousseau, Québec, 2 avril 1968.

23. G. MALCHELOSSE à L.-P. Audet, Québec, 24 octobre 1968.

24. L.-P. AUDET à G. Malchelosse, Montréal, 10 novembre 1968.



Vatican l'élimine *de facto*. Marion, de son côté, appuyé par Yon, propose le nom de Robert Rumilly. Il fait valoir que son métier de journaliste ne l'empêche pas d'être aussi un historien crédible dont la production est considérable : « C'est un francophone né hors du Québec qui a le mieux compris les Québécois<sup>25</sup>. » Le nom de Michel Brunet est aussi proposé, alors que Malchelosse est chargé de prendre contact avec lui, mais tout indique que l'historien de l'école de Montréal n'a pas donné suite à l'invitation.

Au cours de cette période de flottement et d'incertitude, *Les Cahiers des Dix* continuent d'être publiés. Alors que Malchelosse est en convalescence à la suite d'une grave opération, Douville remplace Audet comme éditeur-délégué et prend en charge le numéro 33 qui est publié en retard à l'été 1969. Malgré la bonne volonté de Douville et de Clément Marchand, Malchelosse y trouve de nombreuses coquilles : « Ça n'a pas marché comme si j'avais été là<sup>26</sup> », regrette-t-il.

Devant le refus d'Audet de démissionner, Malchelosse remet lui-même sa démission comme secrétaire des Dix en septembre 1969. Gravement malade, aigri et désabusé face à la tournure des événements, il ne conserve que son poste de bibliothécaire à l'Université Laval. De son côté, l'abbé Armand Yon regrette la décision de Malchelosse bien qu'il eût déjà commencé à le sensibiliser à l'idée que Philippe Sylvain, professeur à l'Institut d'histoire de l'Université Laval, puisse assumer sa relève<sup>27</sup>. Maintenant que la décision est prise, Yon voit d'un bon œil l'arrivée de Sylvain comme nouveau secrétaire des Dix : « Sylvain est un garçon intelligent et actif. Il saura bien prendre les intérêts du groupe, mais n'aura pas votre patience et ne descendra pas jusqu'aux menus détails comme vous<sup>28</sup>. »

25. S. MARION à G. Malchelosse, Ottawa, 6 novembre 1968.

26. G. MALCHELOSSE à J. Rousseau, Québec, 10 juillet 1969.

27. A. YON à G. Malchelosse, Sainte-Dorothée, 16 septembre 1968.

28. A. YON à G. Malchelosse, Sainte-Dorothée, 4 octobre 1969.



Gérard Malchelosse (1896-1969),  
secrétaire des Dix (1936-1969)  
Photo Valleyfield photo service.



Louis-Philippe Audet (1903-1981),  
président de la Société royale du Canada  
(1966-67) et membre des Dix (1959-1976).  
Photo André Larose.

Malchelosse écrit une dernière lettre aux Dix le 27 octobre 1969 pour rétablir les faits après la réunion tenue chez Luc Lacourcière un mois plus tôt. Il s'inscrit en faux contre un sociétaire — non identifié — qui aurait remis en doute l'information du secrétaire selon laquelle Audet avait bel et bien démissionné de son fauteuil<sup>29</sup>.

## La relève chez les Dix et l'incontournable problème de l'édition des *Cahiers*

Toute cette saga prend brutalement fin avec le décès de Gérard Malchelosse, le 16 février 1969. Son ami Jacques Rousseau meurt à son tour le 4 août 1970. Quant à Philippe Sylvain, il convoque une réunion des Dix le 5 février 1970. Les membres présents lui confient alors la fonction de secrétaire qu'il assumera jusqu'en 1988. Durant ses 18 années en fonction, Sylvain saura maintenir la cohésion du groupe. Au début des années 1970, la Société des Dix était formée de Philippe Sylvain

29. G. MALCHELOSSE aux Dix, Québec, 27 octobre 1969, incluant en annexe deux lettres de L.-P. AUDET à G. Malchelosse en date du 20 février 1968 et du 10 novembre 1968.

(Fauteuil n° 1), Luc Lacourcière (Fauteuil n° 3), Raymond Douville (Fauteuil n° 4), Jean-Charles Bonenfant (Fauteuil n° 5), Armand Yon (Fauteuil n° 6), Robert-Lionel Séguin (Fauteuil n° 7), Séraphin Marion (Fauteuil n° 8), André Vachon (Fauteuil n° 9) et Sylvio Leblond (Fauteuil n° 10). Quant à Louis-Philippe Audet, dont la démission controversée n'avait jamais été consignée dans un procès-verbal, elle est retirée lors de la réunion des Dix du 21 janvier 1970<sup>30</sup>. Ayant ainsi récupéré son fauteuil, Audet maintiendra une collaboration active avec le nouveau secrétaire, Philippe Sylvain, jusqu'à son départ pour cause de maladie en 1976. Dans sa lettre de démission à Sylvain, il propose alors le nom du jésuite Lucien Campeau, spécialiste en histoire de la Nouvelle-France, pour lui succéder<sup>31</sup>.



La Société des Dix en 1973. Assis de gauche à droite : Armand Yon, Luc Lacourcière, Jean-Charles Bonenfant, Philippe Sylvain, secrétaire, Raymond Douville, André Vachon. Debout : Louis-Philippe Audet, Sylvio Leblond et Clément Marchand, éditeur des Dix. Absents : Robert-Lionel Séguin et Séraphin Marion. Photo *Le Soleil*, 29 décembre 1973, p. 30.

30. Procès-verbal de la réunion de la Société des Dix du 21 janvier 1970. Fonds de la Société des Dix, Archives de l'Université Laval.
31. L.-P. AUDET à Philippe Sylvain, 26 janvier 1976 (lettre de démission), Fonds de la Société des Dix, Archives de l'Université Laval.

Une relève émerge au cours des années qui suivent avec l'élection de Lucien Campeau (1973), Claude Galarneau (1978), Pierre Savard (1979), Benoît Lacroix (1982) et Guy-Marie Oury (1983).



Les Dix au lancement du 43<sup>e</sup> *Cahier* à la librairie La Liberté, Québec, le 23 février 1984. De gauche à droite : Claude Galarneau, Philippe Sylvain, secrétaire, Lucien Campeau, dom Guy-Marie Oury, Sylvio Leblond, Raymond Douville et Luc Lacourcière. Absents : André Vachon, Pierre Savard et Benoît Lacroix. Coll. Société des Dix.

Durant le mandat de Philippe Sylvain à titre de secrétaire, de 1970 à 1988, l'esprit de camaraderie des premières années reprend sa place au sein de la Société. Toutefois, ses membres ne réussissent pas à trouver un éditeur et diffuseur pour assurer la pérennité des *Cahiers des Dix*. Cette difficulté explique l'absence de numéros pour les années 1977, 1978, 1981, 1982, 1984 et 1988, malgré deux tentatives en ce sens. Une entente a bien été signée avec les Presses de l'Université Laval en 1970, mais sans donner les résultats escomptés<sup>32</sup>. Il en va de même avec les

32. Entente entre les Presses de l'Université Laval et la Société des Dix, 12 mars 1970, signée par André Vachon, directeur. Fonds de la Société des Dix, Archives de l'Université Laval.

Éditions Garneau de Québec en 1976, puisque la vente de cet éditeur-libraire au consortium Renaud-Bray l'année suivante met fin à l'entente<sup>33</sup>. Au cours de ces mêmes années, Philippe Sylvain et André Vachon multiplient sans succès les démarches auprès du ministère des Affaires culturelles pour obtenir un soutien financier.

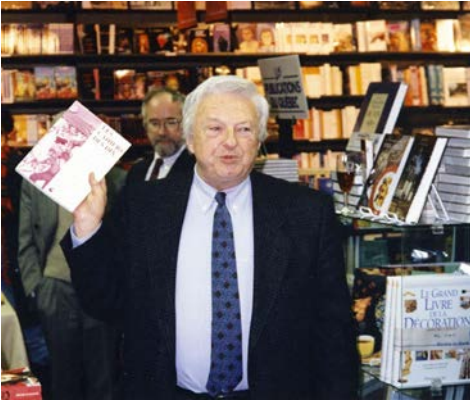
Il aura fallu l'engagement personnel du libraire et éditeur Lucius Laliberté, président-directeur général des Éditions La Liberté à Québec, pour assurer la pérennité des *Cahiers des Dix*. Celui-ci avait été sensibilisé à la menace de leur disparition par Raymond Douville qui sollicitait son aide<sup>34</sup>. À partir de 1989, sa maison d'édition prend donc en charge l'impression, l'entreposage, la gestion des abonnements, la distribution et la publicité des *Cahiers*, des tâches qui avaient sollicité tant d'énergie jusque-là, à commencer par celle de Gérard Malchelosse. Lucius Laliberté amorçait ainsi une tradition familiale de soutien aux Dix qui se poursuit encore aujourd'hui avec son fils Christian qui a pris la relève de l'entreprise, appuyé par sa fille Éléna.

Le poète Clément Marchand, éditeur des *Cahiers des Dix* à sa résidence de Trois-Rivières en compagnie de Louis-Philippe Audet et de Luc Lacourcière, membres de Dix (c.1967). Coll. Société des Dix.



33. Entente entre les Éditions Garneau et la Société des Dix, 7 juin 1976. Fonds de la Société des Dix, Archives de l'Université Laval.
34. Raymond Douville avait rencontré Lucius Laliberté en compagnie de deux autres membres des Dix pour lui demander son aide et pour prendre en charge l'inventaire des *Cahiers des Dix* menacé de pilonnage dans l'entrepôt de la librairie de L'Action catholique où ils se trouvaient. Information fournie à Fernand Harvey par Christian Laliberté et Denise Laliberté, le 22 septembre 2021.





L'éditeur et libraire Lucius Laliberté (1925-2009) à l'origine de la relance de la publication des *Cahiers des Dix* à partir de 1989. Ici lors du lancement du lancement du 29 avril 1994 à sa librairie de Québec.

La relance de la publication annuelle des *Cahiers des Dix* et l'arrivée progressive d'une relève au cours des années 1990 a permis d'assurer la pérennité de la Société des Dix et son renouvellement au tournant du *xxi*<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. Après la démission de Philippe Sylvain, la fonction pivot de secrétaire des Dix est prise en charge successivement par André Vachon (1989-1991), Claude Galarneau (1991-1994) et Jean Simard (1994-1999). Quant à la fonction d'éditeur délégué pour *Les Cahiers des Dix*, elle sera longtemps assumée par Claude Galarneau (1974-1994), puis par Gilles Gallichan (1995-2018).

Les membres de la Société des Dix à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac le 28 mai 1993. De gauche à droite : Jean Simard, Claude Galarneau, secrétaire, Pierre Savard, Lucien Campeau, André Vachon, Gilles Gallichan, dom Guy-Marie Oury et Pierre Trépanier. Absents : Roger Le Moine et André Sévigny. Fonds de la Société des Dix, Archives de l'Université Laval, P348-E-1-5.



35. Fernand HARVEY, « La Société des Dix de 2000 à 2020 : un bref bilan », *Les Cahiers des Dix*, 74 (2020), p. 289-302.

\*

La crise existentielle entre 1965 et 1970 illustre à la fois les forces et les faiblesses de la Société des Dix. Le premier défi consistait à assurer le renouvellement des sociétaires vieillissants, ce qui n'a pas toujours été fait dans des délais raisonnables en dépit du système des « dauphins », conçu pour remplacer les membres démissionnaires ou décédés, système abandonné en 1976<sup>36</sup>. De plus, l'octroi du statut de membre émérite impliquant la possibilité de continuer de publier dans les *Cahiers* n'a pas été considéré comme une option aussi prestigieuse par certains membres comme Louis-Philippe Audet et Séraphin Marion qui ont refusé ce statut.

Outre le renouvellement des sociétaires, la question du type d'organisation privilégié par les Dix avait ses avantages et ses inconvénients. Avant les années 1970, tout le travail d'animation scientifique du groupe et de gestion des *Cahiers* reposait sur les épaules de Gérard Malchelosse, le dévoué secrétaire perpétuel qui en avait fait l'œuvre de sa vie. Était-il trop minutieux ? Peut-être. Il n'en demeure pas moins que, parmi les membres des premières générations des Dix, personne n'avait la même disponibilité que lui pour assumer une telle tâche aux multiples ramifications.

Le grave litige entre Gérard Malchelosse et Louis-Philippe Audet aurait-il pu être évité ? Au-delà du conflit de personnalités, il faut y voir deux conceptions divergentes concernant l'avenir des Dix. Alors que Malchelosse s'appuyait sur la tradition établie par les fondateurs, Audet proposait une structure de fonctionnement plus formelle incluant un président, un vice-président et un secrétaire, les trois nommés pour une courte période afin d'éviter la concentration de l'initiative entre les mains du seul secrétaire perpétuel. Force est de constater que la rotation des fonctions et responsabilités qu'impliquait la proposition d'Audet convenait davantage à une association plus importante, au

36. Parmi les dauphins élus par les Dix, mentionnons Armand Yon et Luc Lacourcière.



membership ouvert, tel un institut d'histoire, plutôt qu'à une petite académie élective de dix membres dont chacun n'avait pas le même temps à consacrer à la Société.

Si les Dix ont survécu à ce grave conflit et que la voie de la tradition l'a emporté après le décès de Malchelosse, cela peut s'expliquer par le rôle central qu'y a toujours tenu l'amitié et ses valeurs d'entraide et d'échange intellectuel, sans oublier les plaisirs de la table ainsi que les visites de sites historiques et de centres d'archives<sup>37</sup>. Même au cours de ces années difficiles, on en retrouve la manifestation lors des rencontres estivales chez l'un ou l'autre des membres. Jocelyne Mathieu en fait d'ailleurs un rappel enthousiaste dans son article consacré à une rencontre des Dix à Tavibois en Mauricie à l'invitation de M<sup>gr</sup> Albert Tessier, en 1967<sup>38</sup>. Cette dimension conviviale des Dix est le propre d'un petit groupe où les relations de proximité l'emportent sur les relations formelles à distance, comme c'est le cas pour les grandes associations définies par les rôles et les statuts.

Vue dans son ensemble, la crise qui a secoué les Dix peut être considérée à un double point de vue. D'abord, et de façon plus évidente, on peut y voir un désaccord autour des modalités de fonctionnement de la Société à la fin de l'époque des fondateurs, dont Gérard Malchelosse était le dernier représentant et l'incontournable secrétaire perpétuel. Toutefois, cette crise de la fin des années 1960 en cache une autre plus importante qui est rattachée à la survie des *Cahiers des Dix*, compte tenu de la difficulté à trouver un éditeur qui en assurerait la stabilité. Sans la publication annuelle de leurs *Cahiers*, finalement confirmée à partir de 1989, les Dix auraient perdu leur raison d'être et leur capacité à

37. La tradition de visite de sites historiques remonte à 1932, soit trois ans avant la fondation des Dix, alors que plusieurs de ses membres visitaient les ruines des Forges du Saint-Maurice. Suivront la visite des ruines de la forteresse de Louisbourg en Acadie (1940), la visite des Archives du séminaire de Nicolet (1950) et bien d'autres au fil des décennies qui suivront.

38. J. MATHIEU, « De fraternelles agapes. Tavibois et quelques autres lieux de rendez-vous des Dix (1965-1967) », *Les Cahiers des Dix*, 62 (2008), p. 219-222.

transmettre à de nouvelles générations de sociétaires leur idéal de fraternité scientifique et leur modèle de *coopérative d'idées* alimenté par l'interdisciplinarité et la diversité des champs de recherche en histoire.

## Annexe

## Les membres de la Société des Dix élus entre 1960 et 1995

Fauteuil	Nom	Âge à l'élection	Années actives	Champ professionnel	Élu à la Société royale du Canada
1	Philippe Sylvain Pierre Trépanier	54 ans 39 ans	1969-1986 1988-2005	Historien, histoire religieuse Historien, pensée politique et philosophique	
2	Lucien Campeau	59 ans	1973-1998	Historien, Nouvelle-France	1973
3	Luc Lacourcière Gilles Galichan	57 ans 42 ans	1967-1989 1993-2018	Ethnologue et folkloriste Historien et bibliothécaire	1962
4	Roger Le Moine	55 ans	1988-2003	Littérature, France et Québec	1988
5	J.-C. Bonenfant Claude Galarneau	51 ans 53 ans	1963-1977 1978-2004	Bibliothécaire et histoire politique Historien, histoire culturelle	1955 1979
6	Armand Yon Pierre Savard	71 ans 43 ans	1966-1977 1979-1998	Historien, France et Québec Historien, histoire culturelle	1975
7	Robert-L. Séguin Benoit Lacroix Jean Simard	43 ans 67 ans 49 ans	1963-1982 1982-1990 1990-1999	Ethnologue, Canada français Philosophe, religion populaire Philosophe, ethnologue, patrimoine	1987
8	Séraphin Marion Guy-Marie Oury	66 ans 33 ans	1962-1983 1983-1996	Littérature, Canada français Historien, religion, N.-France	1934
9	André Vachon	37 ans	1970-1996	Historien et archiviste	1974
10	Sylvio Leblond André Sévigny Michel Lessard	68 ans 44 ans 52 ans	1969-1987 1988-1993 1994-2001	Médecin, histoire médecine Historien N.-France, patrimoine Historien de l'art et patrimoine	
	Total 19 membres	Moyenne 52 ans	Moyenne: 17 ans		53 % sur 19 membres

## Résumé / Abstract

**Fernand Harvey (membre émérite) : *La Société des Dix : crise, renouvellement et continuité* [The Société des Dix : Crisis, Renewal and Continuity]**

Peu étudiée jusqu'à présent, l'histoire de la Société des Dix des années 1965 à 2000 mérite une analyse qui permet de suivre les défis auxquels doit faire face une association volontaire ou une petite académie élective afin d'assurer son renouvellement. Au cours de cette période, la Société des Dix est confrontée au vieillissement de ses membres et à la disparition progressive de la génération des fondateurs de 1935. Par ailleurs, le mode de gestion centralisé dans les mains du secrétaire perpétuel, mis en opposition avec une plus grande répartition des responsabilités, suscite un grave conflit interne, finalement résolu en 1970. Cependant, à plus long terme, la Société devait trouver un éditeur susceptible d'assurer la pérennité des *Cahiers des Dix*, sa principale vitrine publique. Cette question sera finalement résolue en 1989 et permettra aux nouvelles générations de sociétaires de poursuivre l'œuvre des fondateurs.

**Mots-clés :** Société des Dix – *Cahiers des Dix* – académie – Gérard Malchelosse – Louis-Philippe Audet – Lucius Laliberté

\*

Little studied until now, the history of the Société des Dix from 1965 to 2000 requires an analysis that demonstrates the challenges faced by a voluntary association or small elective academy to ensure its survival. During this period, the Société des Dix was faced with the aging and gradual disappearance of the 1935 founding generation. In addition, the centralized mode of management in the hands of the perpetual secretary, set against a greater distribution of responsibilities, gave rise to a serious internal conflict, finally resolved in 1970. However, the Société had to solve a more important long-term problem: finding a publisher who could ensure the durability of the *Cahiers des Dix*, its main public showcase. This issue was finally resolved in 1989, allowing new generations of members to continue the work of the founders.

**Keywords :** Société des Dix – *Cahiers des Dix* – Academy – Gérard Malchelosse – Louis-Philippe Audet – Lucius Laliberté